



VALORISER ET TRANSMETTRE SON EXPÉRIENCE DU VÉCU

DE PARENTS D'ENFANTS AVEC HANDICAP

A l'issue de la journée, vous serez capables de reconnaître et de transformer en référentiel votre expertise du vécu.

INTERVENANT

Mme Françoise LACAZE,
facilitatrice et parent concerné
par la T21 d'un enfant.

DURÉE

1 JOUR

TARIF

Sur site : 1250€ / jour
Inter + : 220 € / pers. (*)
(*dates et lieux, nous
consulter)

PARTICIPANTS 15

PRÉ-REQUIS

Recul par rapport à sa propre situation de parent et envie de valoriser et transférer son expertise.

PUBLIC VISÉ

Parents de jeunes avec handicap d'au moins 15 ans

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Définir le rôle et les missions d'un expert du vécu
- Lister ses points forts et les points perfectibles selon son projet
- Transformer le témoignage en problématique élargie

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques
- Production collective de connaissances, travail en sous groupes
- Travail de réflexion personnelle et collective
- Apports d'expériences personnelles

JOUR 1

- Définition de l'expérience. Apport d'éléments théoriques sur le vécu d'expérience/expertise du vécu, la pair émulation, l'autoreprésentation... les enjeux (empowerment)
- A partir des expériences de chaque participant, travail réflexif sur :
 - Identification des connaissances et des compétences utilisées selon les situations.
 - Analyse et retranscription en questions généralisables
- Repérage de ses points forts.
- Recherche des aspects perfectibles pour améliorer son niveau de connaissance ou développer de nouvelles compétences.
- Se positionner en tant que parent expert selon son projet personnel et/ou professionnel.
- Points de vigilance pour partager son expertise du vécu.